

Toute œuvre de pensée

est reçue

et insérée volontiers

Abonnement annuel : 12 Fr.

ÉDITION SUR PAPIER JAPON

IMPÉRIAL

50 Francs par an

IDJTIHAD

LIBRE EXAMEN

Revue sociale et littéraire de l'Orient et de l'Occident

(Paraissant mensuellement)

RÉDACTION

ET

ADMINISTRATION

Roseraie, 2, Genève

TÉLÉPHONE 4732

Adresse télégraphique :

IDJTIHAD, GENÈVE

1^{re} ANNÉE

N^o 8

JUILLET 1905

fut honorée d'une médaille offerte par feu la Reine Victoria. Enfin il faut encore citer Saedié-Saadeddine hanim qui fonda un journal politique publié en Egypte, en langue turque et arabe.

A Constantinople paraît depuis douze ans, un intéressant journal. Cette feuille ne traite que de questions féminines ; elle est la propriété de Ibn-il-Hak Tahir bey. La directrice est Fatmé Chadié hanim. L'exemplaire que j'ai sous les yeux contient des articles traitant de l'amour maternel, des études morales, des notions de médecine et d'hygiène pour les jeunes filles, des conseils d'économie domestique, de la musique et.....des réclames concernant la « mode ».

Dans le domaine de la coquetterie, l'évolution n'est pas moins sensible. Les femmes turques portent à la ville d'élégantes chaussures à talons Louis XV ; le classique « Feradjé » destiné à dissimuler les formes devient un cache poussière ou un mantelet de la meilleure coupe et le terrible « Yach mak » prend les allures aimables d'une voilette très parisienne !

Dans toutes les branches de la vie féminine le progrès s'affirme avec une surprenante vigueur. Emancipée moralement, la Turquie aura vite fait de conquérir une des premières places parmi ses sœurs d'Occident, prêtant ainsi aux hommes d'élite qui préparent la rénovation de leur patrie, le stimulant appui de leur saine affection et d'une tendresse devenue d'autant plus précieuse qu'elle se manifeste d'une manière plus intelligente.

Du reste, les encouragements viennent de haut. Plusieurs Princes de la dynastie impériale, élevés par des mères soucieuses de donner à leur fils une éducation hautement morale, ont rompu nettement avec des pratiques qui n'ont plus de raison. Mariés à une épouse librement choisie, la dignité de leur vie privée est un exemple précieux pour le peuple momentanément opprimé qui prépare sans bruit l'éclosion radieuse de sa renaissance, dans un avenir prochain !

Mesdames, pardonnez-moi l'aridité de cet exposé.

Parler de la Femme, s'occuper d'elle, est un sujet si attrayant pour moi, que je perds facilement la notion du temps. Heureux je serai si vous n'oubliez pas trop vite cette causerie et si vous me

permettez de la terminer en vous adressant une prière : — Quand on vous parlera des femmes turques, oubliez qu'il y eut parmi elles des odalisques et ne pensez qu'aux jeunes filles, aux épouses et aux mères dont les cœurs sont dignes d'être aimés..... comme nous aimons les vôtres !



Erreurs et Vérités

I

Toutes les erreurs sont regrettables, mais il y en a de criminelles et dans cette catégorie se rangent celles qui, proclamées du haut d'une tribune ou simplement alignées sur un journal, se propagent et s'accréditent d'autant plus facilement que la position sociale de l'orateur ou de l'écrivain est un argument assez puissant pour faire accepter l'erreur comme l'énoncé d'une réflexion mûre, comme l'exposé d'une vérité émanée de recherches documentaires. Ces erreurs sont criminelles parce que souvent elles sont le fruit d'une longue préméditation, que leur portée est savamment calculée et que leurs propagateurs faussent sciemment le jugement des personnes dont les loisirs comme les connaissances ne permettent pas de contrôler la véracité de ce qui a été dit ou écrit. Aussi, réduire à sa juste valeur ces fausses allégations et empêcher leur diffusion avant qu'un courant d'opinion à même d'attiser de vieilles haines endormies ne se produise, devient un cas de conscience ; et tous les efforts doivent converger à démasquer les intrigues dissimulées sous le dehors d'une érudition factice et dont le but réel est de semer la discorde.

On conçoit que le moyen-âge ait vu fleurir les haines religieuses ; les hommes se connaissaient si peu et leur conviction se formait sur le raconter de gens dont la profession consistait à entretenir

les inimitiés entre les peuples. Les livres sacrés étaient ignorés de la majorité des disciples de Moïse, du Christ et de Mahomet; mais aujourd'hui que l'exégèse est du domaine quasi commun, que tout a été mis à nu, disséqué et passé sous le crible de la critique, aujourd'hui que la vapeur a raccourci les distances et mis la Ville Lumière à soixante-douze heures du dernier boulevard de l'Islam, il est honteux et même impardonnable d'accorder foi aux élucubrations de certains distillateurs de venin.

De quoi n'a-t-on pas cherché à abreuver l'Islam en ces derniers temps? De quels crimes ne l'a-t-on pas chargé? Quel est l'écrivain — l'exception est si rare — qui parlant de l'Islam n'a pas fatalement glissé dans l'ornière traditionnelle et décrit longuement l'intolérance et le fanatisme musulmans? Or le fanatisme musulman est une invention de l'esprit occidental, aucun passage du Coran ne dicte l'intolérance religieuse ni la persécution, et les annales musulmanes ne mentionnent aucun événement qui de près ou de loin rappelle la S^{te} Inquisition. Du temps des Ommyades et des Abbassides les universités musulmanes furent ouvertes à tous ceux que les leçons de la *médressé* attiraient. Mahomet et ses successeurs ont donné en maintes occasions des preuves de tolérance et de l'égalité de tous les hommes devant la justice

من آذى ذمياً فأنا خصمه و من كنت خصمه خصمته
يوم القيامة

« Je serai sûrement l'ennemi de celui qui maltraitera les sujets non-musulmans » est un principe qui a été rigoureusement appliqué par toutes les dynasties musulmanes qui se sont succédé au pouvoir, et les nombreuses populations chrétiennes englobées dans le vaste Empire des Arabes et des Turcs sont restées attachées à leur foi primitive. Les Grecs, les Coptes, les Chaldéens, les Bulgares, les Serbes, les Juifs et les Arméniens qui aujourd'hui crient le plus fort contre le fanatisme musulman, ont conservé malgré toutes les vicissitudes de leur existence, leur foi religieuse, leurs traditions, leurs langues, leurs églises et leur hiérarchie ecclésiastique, et détail

digne d'être noté, ce ne fut pas sous la pression d'une puissance européenne que cette tolérance fit partie de la charte des non-musulmans sujets de la Porte, mais bien de *motu proprio*, et à une époque, où le pouvoir des sultans fut redoutable et quand sur un caprice du Grand-Seigneur les ambassadeurs des Grandes Puissances subissaient souvent une villégiature forcée au Château des Sept-Tours.

Le massacre des Arméniens que nous déplorons sincèrement, n'est pas la conséquence d'une explosion du fanatisme religieux, il eut des précédents et pour les mêmes motifs lors de l'insurrection de la Morée, de la Bulgarie etc...; c'est une répression brutale nous en convenons, mais de laquelle toute idée de persécution religieuse doit être bannie. A l'égard des Arméniens les agissements du gouvernement ottoman ne dépassent que d'une gamme très légère la ligne de conduite adoptée par les Allemands et les Russes envers les Polonais, et restent encore bien au-dessous de la sauvagerie avec laquelle l'Europe civilisée éteint les rebellions coloniales. *Quis tulit Gracchos de seditione querentes?* Nous ne voulons pas excuser l'effusion du sang arménien ni même plaider les circonstances atténuantes dans cette boucherie humaine, loin de là, nous regrettons sincèrement le sang versé inutilement et sans résultat immédiat ni éloigné..... et dire qu'avec des idées plus saines, moins mégalomanes, ce sang non seulement n'aurait pas coulé et creusé un fossé entre deux éléments qui, avec une impatience égale supportent les conséquences d'un régime néfaste, mais encore le but final aurait été beaucoup plus vite atteint.

Nos compatriotes Arméniens doivent bien se rendre compte que leur vie politique est indissolublement liée à la nôtre et que des dangers communs nous menacent, et si vraiment les comités arméniens poursuivent l'exécution d'un programme dont les principaux objectifs sont la liberté et la justice, ils doivent comprendre que tout isolement dans leur travail est sujet à suspicion et nous autorise à supposer qu'ils recherchent la réalisation des rêves entrevus chez les *Mekitaristes* de Vienne. Il ne faut pas, pour le bien des Arméniens, que le musulman envisage ses compatriotes comme ennemis de la patrie, comme la

taupe qui mine les bases de l'Etat pour en hâter l'écroulement. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous voyons les comités arméniens compter parmi leurs membres actifs des sujets russes qui à aucun titre n'ont le droit de s'immiscer dans les affaires intimes de la Turquie. Autant que nous les Arméniens doivent être soucieux de l'amour-propre national et ne pas chercher par des insinuations malveillantes par la projection grossie des moindres fautes à noircir et à compromettre la réputation d'un peuple innocent. Si nous admirons l'Arménien qui lutte contre l'oppression gouvernementale, contre l'iniquité et la vénalité des juges, si nous compatissons à leurs maux autant qu'aux nôtres, nous ne pouvons que réprover la conduite de ceux qui par un vil calcul de rancune sacrifient leur vie pour provoquer des représailles, pour déchaîner les haines populaires. Il ne s'agit plus de courage civique mais d'un esprit de banditisme qui poursuit un but inavouable, le rapt de l'honneur d'une nation. Si l'acte brutal du meurtre subsiste, le criminel n'est cependant pas celui qui tue mais celui qui provoque le déchaînement de la passion et arme indirectement la main de l'assassin.

Au fond quels sont les griefs des Arméniens envers les Turcs ? Nous n'avons aucune raison pour ne pas exposer les faits dans leur brutalité et sous leur vrai jour.

Nous soutenons et les preuves ne nous manquent pas, que jusqu'au moment du soulèvement des Arméniens, ceux-ci ont joui en Turquie d'un régime de faveur exceptionnel. Partout des écoles arméniens où la jeunesse arménienne recevait l'instruction en leur langue natale par des professeurs arméniens et dans des ouvrages arméniens. La censure de l'Etat ne s'effectuait presque pas et cette jeunesse jouissait dans ces établissements d'instruction publique, placés sous le patronnage du patriarcat, une éducation qui eût été envisagée comme subversive dans les Ecoles de l'Etat. Leurs études terminées, les jeunes gens avaient toute liberté d'admission dans les Ecoles supérieures de l'Etat ou de partir pour l'étranger et y parfaire leurs connaissances, ce qui n'était presque jamais permis aux Turcs que sous des conditions exceptionnelles. Ce qui est plus, parmi

les boursiers de l'Etat qui ont été envoyés en Europe pour se spécialiser, nombreux sont ceux qui appartiennent à la nation arménienne. Dans les départements de l'Etat des fonctionnaires de tous les rangs jusqu'à celui de ministre sont arméniens ; des quotidiens en langue arménienne paraissent là où le nombre des lecteurs arméniens est suffisant pour en assurer l'existence, des sociétés de bienfaisance, des comités d'hommes et de dames sont tolérés par le gouvernement qui ne permet pas à deux Turcs de s'associer.

Avec les Israélites et les Grecs, les Arméniens se partagent le commerce et la banque, etc.

Nous reconnaissons que ce n'est pas assez et qu'au XX^e siècle l'idéal d'un peuple n'est plus seulement de s'enrichir, mais de jouir de droits politiques, de participer plus largement aux affaires de l'Etat, en un mot de ne plus être gouverné par le caprice d'un seul homme ; or ces revendications nous les admettons et même luttons à les obtenir pour tous nos compatriotes grecs, arméniens, juifs, syriens, kurds etc. sans distinction de race ni de religion.

Nos compatriotes arméniens se plaignent, et avec raison, de l'insécurité des personnes et des biens, de la vénalité des juges, de la tyrannie des gouverneurs, des exactions de la police, mais ne sommes-nous pas logés à la même enseigne ? Quel est le Turc, quel que fût son rang, qui soit à l'abri de la confiscation, de l'exil, de l'emprisonnement, etc. Laissé à la seule ressource de s'enrichir au dépens des Arméniens seuls, il y a longtemps que nos gouverneurs n'auraient pas de quoi payer les cadeaux à offrir à leurs protecteurs du Palais.

D'un autre côté il ne faut pas non plus s'imaginer que la conscience du peuple arménien est d'une blancheur d'hermine. Quelle est l'affaire véreuse où le Trésor est volé, où l'Arménien, le Juif ou le Grec n'aient pas trempé ? faut-il refaire l'historique des emprunts, de l'adjudication des fournitures à l'Etat comme à l'armée. Il ne nous serait guère difficile de citer plus d'une vingtaine de fortunes colossales effrontément amassées en volant l'Etat. Y a-t-il longtemps que les

exactions inhumaines des percepteurs des *havalés* souvent arméniens, ont cessé? N'est-ce pas ce collecteur d'impôts qui avec une sauvagerie inouïe et une ruse de fauve trouvait moyen de pressurer les malheureux, de les déposséder du peu qui leur restait. Dans la misère du peuple en Asie les Arméniens ont participé sur une grande échelle et ont toujours servi d'intermédiaires entre le gouvernement et le peuple.

Dans la haute finance juive, arménienne ou grecque bien peu de banquiers oseraient affronter les investigations de la justice, et si le fonctionnaire turc a été corrompu l'élément corrupteur a toujours été juif, arménien ou grec. Attachés aux pas des gros bonnets turcs auxquels ils servaient de conseillers, l'arménien, le grec et le juif non seulement pressuraient le peuple mais encore arrivaient grâce à leurs ruses, à l'usure et au manque de tout scrupule à ruiner leurs maîtres.

A tout prendre, dans l'état actuel des choses en Turquie, chaque élément a largement contribué, et nous ne voyons guère la nécessité ni l'utilité de se renvoyer mutuellement des accusations. Les souffrances sont identiques et la cause productrice la même, unissons donc nos efforts pour renverser le système actuel en vigueur. Au lieu d'affiches incendiaires contre les musulmans et de proclamations séditeuses qui ne servent qu'à faire serrer le pas de vis, il serait plus sage et plus humain surtout de prêcher la concorde, d'exhorter le peuple à ne pas se laisser prendre aux intrigues de l'Etat dont la devise est « *divide et impera* ».

✽



Question du Maroc

L'accord est fait maintenant entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc. La conférence internationale proposée par le Sultan aura lieu c'est-à-dire que le gouvernement marocain devra se conformer aux vues de toutes les Puissances européennes, voire même de l'Amérique.

Ce programme de réformes que l'on veut imposer au Maroc je doute fort qu'il soit conçu dans l'intérêt même de ce pays. Il est inadmissible en effet que des particuliers s'unissent pour en aider un autre quand un seul pouvait et voulait le faire. On a bien parlé de *souveraineté et indépendance du sultan, intégrité de son empire*, mais ce ne sont là que des *mots de garantie* donnés au sultan afin qu'il laisse faire et ne dire rien. Heureux Marocaines, l'Europe veut constituer votre pays en un empire qui fera l'envie des autres nations. Elle veut que cet empire soit prospère et fasse rayonner cette prospérité sur le monde entier. Auriez-vous jamais cru cela?

Dans la lutte économique à outrance des Grandes Puissances on a voulu que ce soit vous qui ayez le plus de profits, vous ne savez pas pourquoi, mais que vous importe puisque vous allez être le peuple le plus heureux de la terre. L'Europe sèmera et vous seuls récolterez. Vous pourrez ainsi apprécier les bienfaits de la charité chrétienne.

✽ * ✽

Pourquoi le Sultan du Maroc a-t-il voulu absolument que l'Europe entière s'occupe de son empire s'il a cru qu'une puissance en empêcherait une autre ou la modérerait dans ses envies de conquête, il s'est bien trompé, car toutes s'entendront comme larrone en foire.

Qu'est-ce que la souveraineté et l'indépendance d'un monarque lorsqu'elles sont subordonnées aux volontés d'autres chefs d'Etat, que vaut l'intégrité d'un empire lorsque toutes ses richesses, ses ressources sont aux mains d'étrangers, que devient le prestige moral d'un peuple lorsqu'il ne peut plus